

Fondé en 1937, le Groupe Canon propose l’offre de technologies et de services la plus large en matière de gestion de l’image et du document. Marque connue et respectée depuis 80 ans, Canon met ses capacités d’innovation au service du grand public, des entreprises et de l’industrie à travers ses offres photo & vidéo, ofﬁce, impression de production et industrielle, externalisation des processus métiers et services professionnels. Le Groupe compte aujourd’hui près de 190 000 collaborateurs répartis dans plus de 256 ﬁliales et sociétés afﬁliées dont près de 1 846 collaborateurs en France dans les entités affiliées à Canon France.

Au 30 novembre 2019, les femmes représentaient dans le Groupe 37 % des effectifs, 31,08 % des managers et 16 % des cadres dirigeants.

**Une volonté afﬁrmée chez Canon de promouvoir la mixité**

Vectrice de modernité et source de performance économique, la mixité se traduit chez Canon par :

* + La mise en place d’une politique égalité professionnelle pilotée par les RH et notamment :
* Un accord sur l’égalité professionnelle signé par Canon France et deux organisations syndicales
* Des augmentations individuelles chaque année pour favoriser une égalité salariale ainsi que la poursuite des éventuels rééquilibrages salariaux
* Des horaires et places de parking préférentiels pour les femmes enceintes
* 12 jours de congés rémunérés par an pour enfant malade
* Un budget formation dédié aux femmes lors de leur reprise après un congé longue durée lié à la parentalité
	+ La création en 2018 d’un réseau de femmes au sein du Groupe Canon France : Women@Canon dont les principaux objectifs sont de :
* Sensibiliser les hommes et les femmes aux bénéﬁces de la mixité
* Participer au bien-être, à la réussite et à l’évolution professionnelle des femmes
* Promouvoir les femmes aux postes de management
* Réaliser un partage d’expériences et de best practices
* Mettre en place des actions concrètes en interne et en externe sur la thématique de la mixité
	+ Un soutien fort du Comité Exécutif de Canon France dans le suivi du réseau de femmes Women@Canon avec :
* Une réunion périodique entre les RH et le bureau du réseau Women@Canon
* Une réunion périodique entre le Président et le bureau du réseau Women@Canon
* La présence du Président dans les actions et évènements réalisés par le réseau Women@Canon
	+ Un partage des best practices sur la mixité au sein du Groupe Canon et plus particulièrement avec le siège européen

**Canon France a obtenu 87/100 au titre l’Index de l’égalité salariale Femmes-Hommes.**

Canon a accentué son engagement en 2019 par :

* L’attribution d’un budget dédié au réseau de femmes Women@Canon
* La mise en place d’une formation managériale obligatoire dédiée à la diversité et l’inclusion
* La mise en place d’un mentorat dédié aux femmes
* Une formation diplômante « Campus Canon » avec une promotion 100% féminine
* Une plus grande représentation des femmes dans les instances de direction avec cette année la nomination d’une femme au Comité Exécutif de Canon France
* La constitution d’un dossier en vue de l’établissement du Label Diversité de l’AFNOR encouragé par l’Etat